

EGS119 - Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social

Présentation

Prérequis

Professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, des organismes publics, privés ou associatifs dans le but d'exercer à titre principal des responsabilités d'encadrement, d'ingénierie ou de conduite de projets au sein de structures ou des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales

Prérequis obligatoires : bac +2 (BTS, Diplôme d'infirmière, DUT...) ou reconnu équivalent

Objectifs pédagogiques

Enseigner aux auditeurs les méthodes de conduite d'un projet ainsi que les outils de base analyser l'environnement des organisations, des entreprises, des établissements, établir un diagnostic et mettre en oeuvre le scénario de changement retenu ou coordonner un parcours.

Initier les auditeurs à la démarche d'évaluation et de production d'outils opérationnels pour la mise en place des projets de services, d'entreprises, d'organisations et d'établissements innovants.

Compétences

- * Mettre en place une démarche qualité et ses outils spécifiques pour la gestion d'équipe/de projet en respectant le degré et la confidentialité de l'information et les règles de déontologie
- * Mener des études de terrain par l'observation et l'échange auprès des équipes et des usagers afin d'évaluer l'impact des techniques de communication mises en oeuvre et réajuster si besoin
- * Identifier les attentes, besoins et problématiques des usagers en tenant compte des aspects réglementaires afin de recueillir les éléments utiles à la construction du « parcours / projet usager » / projet de service /projet d'établissement / projet d'entreprise / projet d'organisations et de sa communication
- * Synthétiser les évolutions réglementaires en assurant une veille quotidienne afin d'informer les équipes et intégrer la réglementation en vigueur au projet de l'établissement ou de l'entreprise
- * Initier et/ou conduire des actions d'amélioration continue de la qualité du service, des soins, et des activités par la mise en place d'outils de traçabilité des actions dans les entreprises ou dans les organisations sanitaires, médico-sociales ou sociales et contrôler leur utilisation.
- * Veiller au respect de l'application des règles spécifiques par les équipes, selon leur secteur d'activités (ex : sécurité, hygiène, circuits etc..), en évaluant la qualité de leurs pratiques.

Programme

Contenu

La formation se déroule en trois temps principaux : 1) Présenter des outils et méthodes de la conduite de projet ; 2) Analyser des projets sous la forme de cas pratique issus du secteur sanitaire, social ou médico-social ; 3) Elaborer un projet propre en groupe projet.

La formation sur les concepts, outils et méthodes (premier volet) est coconstruite avec l'équipe spécialisée en conduite de projet au Cnam (cf bibliographie suggérée). Elle couvre donc :

- les enjeux de l'organisation (contextes, pratiques, théories et écoles de pensées, prise de recul,...),
- la combinaison de l'organisation et de la stratégie (vision processuelle de l'organisation en lien avec la stratégie ; performance, efficacité et efficience organisationnelle...)
- la découverte du fonctionnement de l'organisation (décrire, explorer,

Mis à jour le 26-08-2024



Code : EGS119

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :

EPN12 - Santé solidarité / Laurence HARTMANN

Contact national :

EPN 12 - Handicap, travail et société

2 rue Conté

75003 Paris

01 58 80 87 12, 01 58 80 83 63

Selma Niel et Estelle Chauvet

ccparis.handicap@lecnam.net

- appréhender, diagnostiquer...),
- l'évaluation de la performance pour piloter l'organisation (indicateurs de performance, tableaux de bord, balanced scorecard...),
 - l'organisation avec les processus et la démarche qualité (normes, standards, certification, processus...),
 - le développement de projets et des activités dans l'organisation (gérer, planifier, accompagner le changement, ...),
 - la transformation de l'organisation dans l'action.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Les modalités d'examen sont définies par les enseignants responsables du parcours en début de formation. En règle générale, il s'agit d'une mise en situation professionnelle avec livrables.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
L'organisation - Démarche et outils	Anne Marchais-Roubelat et al. (editions Apars)